



Assemblée générale

Distr. générale
25 mars 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 117 c) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose ce qui suit :

Article 20 Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Madhav Dhar (Inde)*
Keiko Honda (Japon)**
Simon Jiang (Chine)*
Achim Kassow (Allemagne)*
Michael S. Klein (États-Unis d'Amérique)*
Linah K. Mohohlo (Botswana)*
Gumersindo Oliveros (Espagne)*
Luciane Ribeiro (Brésil)*

* Mandat expirant le 31 décembre 2019.

** Mandat expirant le 31 décembre 2021.

3. Par conséquent, l'Assemblée générale sera amenée, à sa soixante-quatorzième session, à confirmer la nomination par le Secrétaire général de huit personnes pour pourvoir les sièges devenus vacants, dont une nomination reportée de la soixante-treizième session.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-quatorzième session.

* A/74/50.

